

DOSSIER
DE PRESSE

LE TRAITÉ DE VERSAILLES

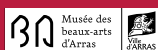
Arras
du 28 juin au 11 novembre 2019

LE CENTENAIRE DE LA SIGNATURE

Léopold-Jean-Auge-Edouard (1866-1942), *La Galerie des Glaces le jour de la signature du traité de paix, 28 juin 1919 (détail)*, huile sur toile, 1919, Chateau de Versailles, Dist. IRIN, Grand Palais / © Christophe Poin, Conception graphique M et Moi studio


LE CHÂTEAU DE VERSAILLES
À ARRAS

Mécène principal



Musée des Beaux-Arts d'Arras
versaillesarras.com #VersaillesArras



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
LE CHÂTEAU DE VERSAILLES À ARRAS, UN PARTENARIAT DE DÉCENTRALISATION EXEMPLAIRE	5
L'EXPOSITION / PARCOURS DE L'EXPOSITION	6
COMMUNIQUÉ DE PRESSE	7
PARCOURS DE L'EXPOSITION	10
SALLE 1 :	10
1/ LE TRAITÉ DE VERSAILLES : UN TRAITÉ POUR L'HISTOIRE	10
2/ VERSAILLES AU COEUR DE LA DISCORDE FRANCO-ALLEMANDE	11
3/ LA GALERIE DES GLACES, ESPACE POLITIQUE	13
4/ VERSAILLES THÉÂTRE DE LA PROCLAMATION DU DEUXIÈME REICH	14
SALLE 2 :	15
5/ LE JOUR DE LA SIGNATURE	15
6/ LE MOMENT TANT ATTENDU : LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE PAIX PAR LES PLÉNIPOTENTIAIRES ALLEMANDS	18
7/ LES SIGNATAIRES	19
8/ UN DOCUMENT FANTÔME	20
SALLE 3 :	21
9/ LA CONFÉRENCE DE LA PAIX	21
10/ LA FABRIQUE DE L'ÉVÉNEMENT	23
11/ LE PREMIER DES TRAITÉS	25
12: DE 1919 À 1940 : VERS UN NOUVEAU TRAITÉ DE VERSAILLES ?	26
13/ POSTFACE	27
14/ FOCUS	28
INFORMATIONS PRATIQUES	33
LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ARRAS	35
LES HAUTS-DE-FRANCE, RÉGION DE MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE	37
PARTENAIRES DE L'EXPOSITION	39

AVANT-PROPOS

© Thomas Garnier



Catherine PÉGARD

Présidente de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

Le partenariat qui s'est construit au fil des années entre le château de Versailles, la ville d'Arras et la région des Hauts-de-France ne s'est pas fondé sur la seule volonté de montrer nos collections « hors les murs » fut-ce dans un lieu patrimonial aussi prestigieux que le Musée des beaux-arts d'Arras. Nous avons souhaité

écrire ensemble une histoire qui enrichit chacun de nous. Les chiffres des succès que nous partageons – plus de 500 000 visiteurs – suffisent à en dire la force.

Mais ce partenariat nous entraîne bien au-delà des expositions qu'il fait naître. Il nous permet de mettre en valeur des chef-d'œuvres parfois méconnus comme les carrosses qui, revenus d'Arras, font revivre une galerie de la Grande Écurie. Il suscite de nouveaux désirs comme ceux des Australiens qui, découvrant les trésors de Versailles à Arras, ont souhaité qu'ils soient montrés à Canberra. Il révèle des moments éclipsés de l'histoire de Versailles comme l'épopée napoléonienne.

Cette année, nous avons évoqué, ici, dans cette région si meurtrie par la première guerre mondiale, le centième anniversaire du traité de Versailles. C'est la première fois que sont ainsi reconstituées ces journées qui ont marqué notre histoire. Nous avons pensé que cette évocation là où est le souvenir de tant de drames, pendrait la résonnance particulière d'un hommage.

© Aldo Soares



Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts-de-France François DECOSTER, Vice-Président en charge de la Culture

Déjà plus de 500 000 visiteurs ! «Versailles à Arras » est une réussite : ce partenariat exceptionnel entre le château de Versailles, la Ville d'Arras et la Région, nous permet chaque année de découvrir des trésors et d'inviter un public toujours plus large à parcourir les chapitres de notre Histoire. C'est également une formidable opportunité pour les Hauts-de-France de rayonner bien au-delà de leurs frontières et de proposer un événement culturel majeur, accessible à toutes les générations.

Cette année, du 28 juin au 11 novembre, l'exposition est consacrée au centième anniversaire du traité de Versailles, signé au lendemain de la Première Guerre mondiale. Dans la lignée des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, qui ont eu un formidable écho en Hauts-de-France, ce nouveau volet de «Versailles à Arras» fait perdurer un indispensable devoir de mémoire. Il nous permet aussi, à l'image des familles qui viennent encore aujourd'hui du monde entier se recueillir dans nos cimetières et mémoriaux, de rendre hommage aux milliers de soldats tombés alors pour la liberté.

© Région Hauts-de-France



© Julien Mellin

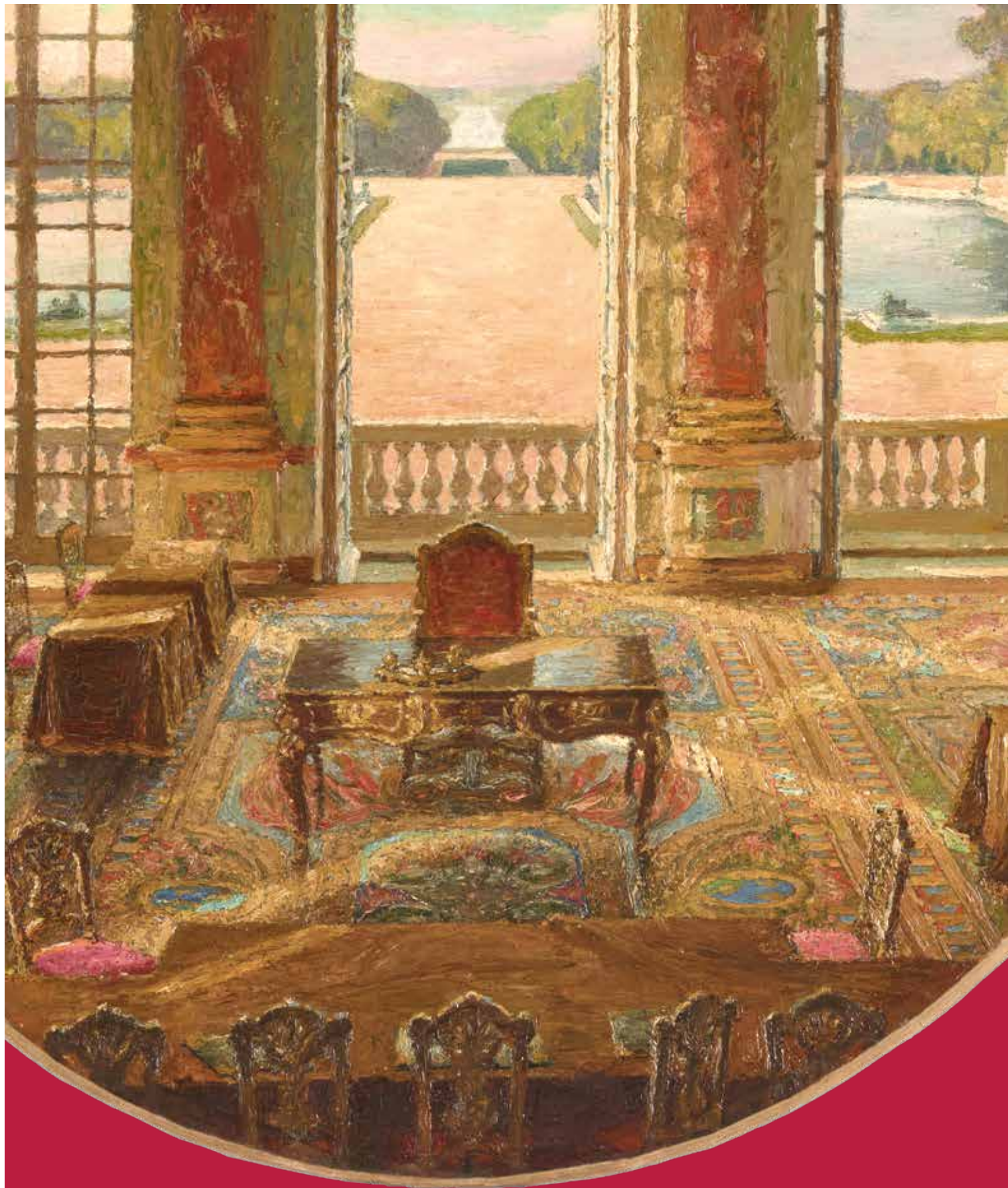


Frédéric LETURQUE, Maire d'Arras

Le partenariat qui nous unit depuis 2011 a permis aux visiteurs, venus en masse, de découvrir différentes facettes de Versailles et de notre histoire. Demeure des rois sous l'Ancien Régime, résidence impériale et espace muséal au 19^e siècle, c'est aujourd'hui comme haut lieu diplomatique de la République et symbole de la puissance et de l'identité française que Versailles se donne à voir au musée des beaux-arts d'Arras.

Le traité de Versailles, événement charnière du 20^e siècle, est la conclusion de quatre années de guerre totale. Il entre ainsi en écho avec un moment déterminant de l'histoire de la Ville d'Arras et du Musée des beaux-arts. Ville martyre, Arras est presque entièrement détruite pendant le Premier conflit mondial. La Cathédrale et l'abbaye Saint-Vaast sont réduites en cendres les 5 et 6 juillet 1915. Cette catastrophe émeut le monde entier. Une partie du montant des dommages de guerre établi par le traité de Versailles sert à la reconstruction de la Ville.

Par ce format d'exposition renouvelé, et ce sujet qui donne à comprendre notre histoire et à questionner notre société actuelle, je me réjouis de pouvoir, une nouvelle fois, convier la population pour revivre ce moment et sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire.



**LE CHÂTEAU DE VERSAILLES
À ARRAS, UN PARTENARIAT DE
DÉCENTRALISATION CULTURELLE**

LE CHÂTEAU DE VERSAILLES À ARRAS

UN PARTENARIAT DE DÉCENTRALISATION CULTURELLE

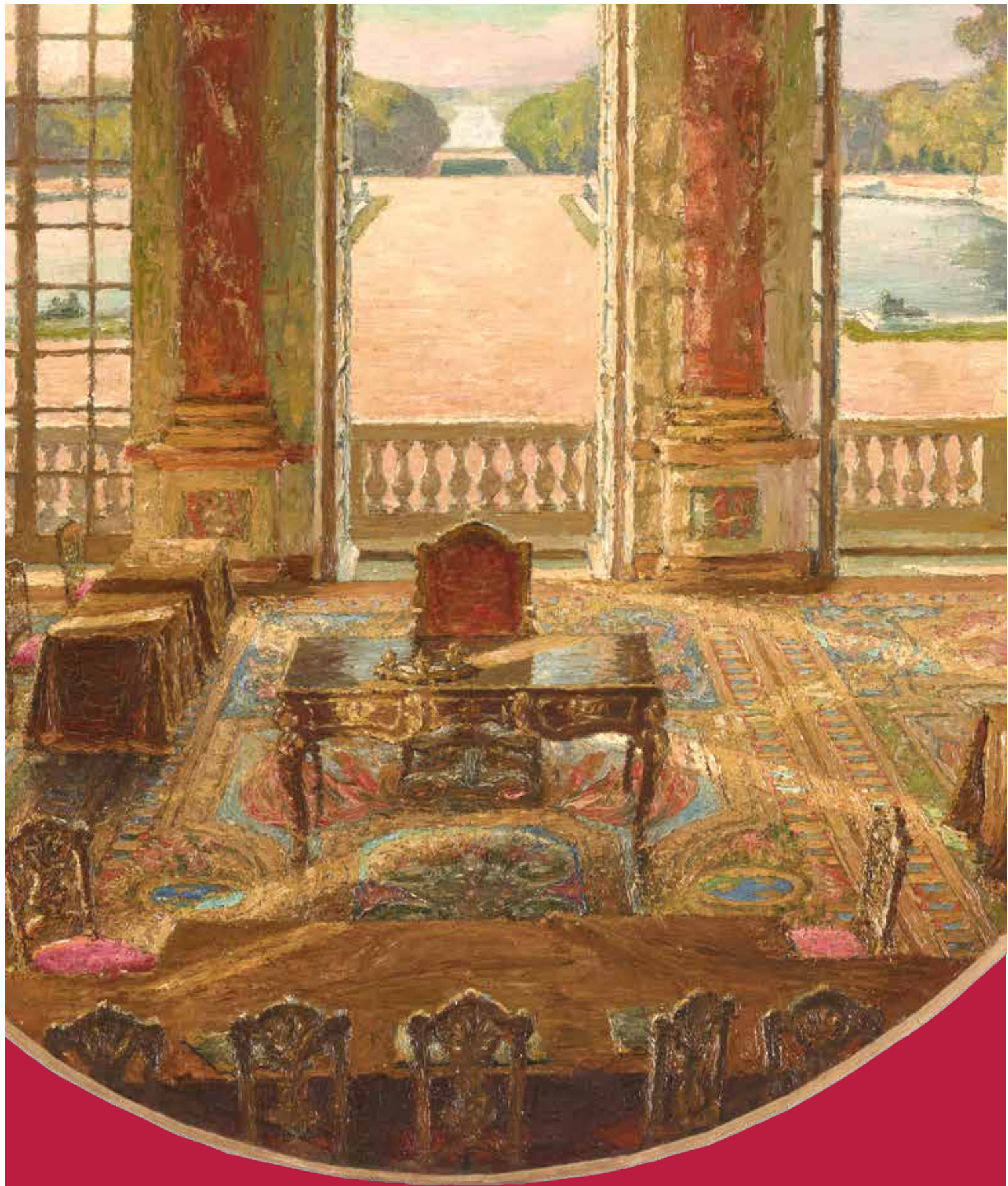
Après les expositions « Roulez Carrosses ! », « Le château de Versailles en 100 chefs-d'œuvre » et Napoléon - Images de la Légende » qui ont rassemblé plus de 500 000 visiteurs, le partenariat entre l'Établissement public du château de Versailles, la Région Hauts-de-France et la Ville d'Arras se poursuit avec une nouvelle exposition inédite, « Le traité de Versailles, le centenaire de la signature ».

Depuis 2011, la Région, la ville d'Arras et le château de Versailles ont mis en place un partenariat de grande ampleur permettant la présentation au Musée des beaux-arts d'Arras, d'œuvres provenant des collections versaillaises, rassemblées dans de grandes expositions événements créées spécifiquement à cette occasion. Cette collaboration culturelle signée pour 10 ans s'est déjà traduite par trois manifestations : « Roulez Carrosses ! » (17 mars 2012 – 10 novembre 2013), « Le château de Versailles en 100 chefs-d'œuvre » (27 septembre 2014 – 20 mars 2016) et « Napoléon – Images de la Légende » (7 octobre 2017 – 4 novembre 2018).

Ces expositions accompagnées d'actions éducatives et culturelles ont fait découvrir au plus grand nombre l'histoire et le patrimoine du château de Versailles et ont rassemblé plus de 500 000 visiteurs.

Une nouvelle étape de ce partenariat s'ouvre le 28 juin 2019 (et jusqu'au 11 novembre) avec « Le traité de Versailles – Le centenaire de la signature », une évocation inédite du traité de Versailles. Du 28 juin au 11 novembre 2019, deux dates symboliques de notre histoire, le château de Versailles commémorera, cent ans après, cette signature historique dont il a été le théâtre. À cette occasion, le bureau, ainsi que la plume du traité de paix seront notamment présentés au Musée des beaux-arts d'Arras. Cette présentation inédite s'inscrira pleinement dans les programmes de commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale réalisés par la Ville d'Arras et la Région Hauts-de-France depuis 2014.

Cette collaboration répond à des objectifs partagés par les trois partenaires. Ainsi, pour le château de Versailles, cette initiative de décentralisation culturelle de grande ampleur, s'inscrit dans la mission de l'Établissement public de démocratisation et de valorisation du patrimoine historique et universel dont il a la charge. Ceci croise, par ailleurs, les enjeux de la politique culturelle de la Région Hauts-de-France : l'accessibilité à tous les publics de la culture et du patrimoine, l'aménagement équilibré des territoires et le développement de l'attractivité de la région. Enfin, ce projet s'inscrit pleinement dans la politique culturelle de la ville d'Arras qui s'attache à rendre la vie culturelle accessible et ouverte à tous sur le territoire. Ces expositions favorisent également l'élaboration d'actions éducatives et culturelles innovantes dans un objectif d'appropriation culturelle par le public, et notamment les scolaires.



**L'EXPOSITION / PARCOURS
DE L'EXPOSITION**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE TRAITÉ DE VERSAILLES LE CENTENAIRE DE LA SIGNATURE

Arras, Musée des beaux-arts
28 juin - 11 novembre 2019

Le château de Versailles, la Région Hauts-de-France et la Ville d'Arras commémorent la signature du traité de paix entre les Alliés et l'Allemagne dont la galerie des Glaces a été le théâtre en 1919, il y a tout juste 100 ans.

La signature historique sera évoquée au Musée des beaux-arts d'Arras, à travers une vingtaine d'œuvres réunies dans une scénographie qui replongera le public dans l'Histoire et dans les lieux de cet événement, le château de Versailles et sa galerie des Glaces. Documents, photographies et films permettront de comprendre pourquoi Versailles fut choisi pour accueillir cet événement et comment la galerie des Glaces retrouva, le temps d'une journée, son rôle diplomatique.

UNE ÉVOCACTION IMMERSIVE AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ARRAS

L'exposition s'attache à présenter le moment de la signature du traité autour de la pièce emblématique de l'événement, le bureau de l'ébéniste Charles Cressent, appartenant aux collections du château de Versailles, sur lequel a été signé le texte. Ce meuble est d'autant plus important, puisqu'il est la dernière trace de cette signature, le traité ayant disparu pendant la Seconde Guerre mondiale.

En guise d'introduction, seront rappelées les heures politiques, glorieuses ou sombres, de la galerie des Glaces depuis l'Ancien Régime jusqu'au XX^e siècle, à travers plusieurs tableaux évocateurs : *la réception de l'ambassadeur de Perse le 19 février 1715* par Nicolas de Largillière (1656-1746) et *La galerie des Glaces à Versailles, le lendemain du 19 janvier 1871* de Victor Bachereau-Reverchon (1842-1885) dans cette même galerie au plus fort du conflit franco-prussien.

Les relations souvent conflictuelles entre l'Empire allemand et la France depuis le XVII^e siècle et les choix symboliques faits par chaque nation pour marquer alternativement sa victoire l'une sur l'autre seront également abordées. La propagande que délivre le décor de la voûte de la galerie des Glaces s'inscrit, dès sa conception, dans cette relation particulière entre les deux nations. Les campagnes de Louis XIV outre-Rhin, et notamment le sac du Palatinat en 1689, ont marqué les esprits, et le ressentiment ne quittera plus l'âme allemande. Sous l'Empire, la victoire d'Iéna sur les Prussiens et l'entrée de Napoléon à Berlin en 1806 poussent l'humiliation à son paroxysme. La proclamation de l'Empire allemand en 1871 aurait pu être la dernière étape de cette relation marquée de symboles, mais la victoire alliée en 1918, après les souffrances et les dégâts provoqués par la Première Guerre mondiale, ouvre une nouvelle page de cette histoire commune. Versailles est ainsi choisi par la France, organisatrice de la Conférence de la Paix, pour la signature de ce traité historique.

La présentation d'un buste de Napoléon I^{er}, appartenant aux collections du Musée des beaux-arts d'Arras, défiguré par le bombardement du musée en juillet 1915, et qui fut présenté dès 1916 à Paris au musée du Petit Palais à l'exposition des *Œuvres d'art mutilées ou provenant de régions dévastées par l'ennemi*, vient rappeler quel a été le sort d'Arras et de la région pendant le premier conflit mondial.

À partir de la riche iconographie conservée au château de Versailles : tableaux, photographies contemporaines, plans et documents d'archives, la préparation de la galerie pour la journée du 28 juin est relatée. Le bureau prendra place au centre de la salle, associé au fauteuil, de style néo-Louis XIV, prêté par le Mobilier national. L'acte de la signature sera symboliquement évoqué par un porte-plume en or à décor émaillé, sur lequel est gravé le mot PAX. Il a été réalisé dès 1919 pour commémorer la signature du traité mais n'a pas servi le 28 juin. Récemment offert au château de Versailles, il sera présenté pour la première fois au public. Une huile sur toile de Léopold Delbeke rend la vision de la galerie de nouveau déserte au soir de l'événement. Le public entrera véritablement dans le décor de 1919, grâce à une projection de cette œuvre commémorative.

Les différents protagonistes réunis derrière la longue table au moment précis de la signature allemande reprendront vie à partir d'une animation audiovisuelle du tableau conservé à l'Imperial War Museum de Londres, de William Orpen, peintre officiel de l'événement.

Enfin, le public pourra prolonger son expérience en s'immergeant dans les documents liés à l'organisation de cette journée : plans, photographies, billets d'accès à la cérémonie ... et en parcourant titres et articles des différents journaux régionaux, nationaux et étrangers.

Dans la dernière partie de l'exposition, des élèves de 3^e du collège Jean Monnet d'Aubigny-en-Artois, de la classe de 1^{re} européenne du lycée Guy Mollet et de la classe de 1^{re} L du lycée Gambetta-Carnot à Arras, ont été invités à travailler pendant toute l'année scolaire sur la restitution et la transmission de cet événement historique, à travers trois grands thèmes : la réception du traité dans la presse locale, le traité et ses conséquences géopolitiques à l'échelle mondiale et la présence des gueules cassées à la cérémonie. À l'issue de visites du musée, de rencontres avec les commissaires et le scénographe de l'exposition et d'une visite au château de Versailles, les élèves clôtureront la présentation par le rendu de leurs travaux.

LA CÉRÉMONIE

Plusieurs semaines avant le jour de la signature, le château de Versailles se prépare à accueillir l'événement. Personnels du château et membres du gouvernement travaillent ensemble à l'adaptation de l'ancienne demeure royale devant réunir les puissances signataires. Pour l'occasion, la galerie des Glaces est aménagée : on recouvre la partie centrale de sept tapis de la manufacture de la Savonnerie datant de l'époque de Louis XIV, apportés par le Mobilier national et cousus bord à bord. L'extrémité nord de la galerie est réservée aux journalistes alors que les invités sont placés du côté sud. Au centre, les délégations des pays alliés et associés prennent place dos aux miroirs, derrière une longue table couverte de velours. En face, sous la composition *Le roi gouverne par lui-même* peinte par Charles Le Brun à la voûte, un bureau du XVIII^e siècle de l'ébéniste Charles Cressent est choisi pour présenter le document qui doit être paraphé.

La séance dure cinquante minutes. Aucun décorum, aucune musique pour célébrer ce moment solennel. 27 délégations représentent 32 puissances. Les quatre principales nations alliées siègent au centre de la grande table : Georges Clémenceau, président du Conseil français, Woodrow Wilson, président des États-Unis d'Amérique, David Lloyd George, premier ministre britannique et Vittorio Orlando, premier ministre d'Italie.

La délégation allemande loge en bordure du domaine, à l'hôtel des Réservoirs, et est protégée par des barrières afin de prévenir toute manifestation d'animosité de la population. À 14 h 40, le 28 juin 1919, Hermann Müller, ministre allemand des Affaires étrangères (arrivé deux jours plus tôt en remplacement de son prédécesseur démissionnaire qui refusait de signer) accompagné de Johannes Bell, ministre des transports, sortent de leur résidence. La délégation est conduite au château par le parc. Après avoir parcouru les salons des galeries historiques du rez-de-chaussée et gravi l'escalier de la Reine, les plénipotentiaires allemands entrent dans la galerie des Glaces par le salon de la Paix à 15 h 10. Clemenceau, debout, les invite à signer les premiers le traité. À leur suite, chaque délégation s'approche du bureau pour signer. Au lieu de s'asseoir au bureau Louis XV, Clemenceau, signe le traité de paix debout. Wilson n'utilise pas le porte-plume mis à sa disposition mais son propre stylo, tout comme l'avaient fait les représentants allemands. À l'issue de la cérémonie, ces derniers repartent discrètement en voiture vers leur hôtel et quittent immédiatement la France, tandis que les représentants des nations alliées se rendent dans le parc, où une foule que la sécurité ne peut contenir, les acclame pendant un long moment.

LE TRAITÉ DE PAIX À VERSAILLES

Après quatre années d'une guerre terrible, le premier conflit mondial de l'Histoire prend fin à Versailles en 1919. Le traité de paix entre l'Allemagne et les différentes nations alliées est signé le 28 juin 1919 dans la galerie des Glaces, date anniversaire de l'attentat de Sarajevo et à l'endroit même où l'Empire allemand avait été proclamé en 1871.

Bien que présente dans la mémoire collective, la date du 28 juin 1919 n'a pas laissé la même trace que celle du 11 novembre 1918, jour de la signature de l'armistice à Rethondes et de la fin des combats. C'est pourtant un événement majeur de l'Histoire qui s'est joué ce jour-là. Le choix de la date et du lieu de la signature sont des actes symboliques et politiques. Près d'un demi-siècle après la proclamation de l'Empire Allemand dans la galerie des Glaces, Georges Clemenceau savoure par là sa revanche.

Les négociations sont difficiles. La Conférence de la Paix, réunie à Paris depuis le 18 janvier, a préparé le texte. Mais l'Allemagne est tenue à l'écart, les Alliés mènent seuls les débats et peinent à trouver un terrain d'entente. La France veut écarter définitivement le danger outre-Rhin. La Grande-Bretagne veut au contraire permettre à l'Allemagne de conserver son rang. Le président Wilson rêve d'un monde pacifié intégré au sein de la Société des Nations (SDN) qu'il tente de mettre en place. L'Italie, quant à elle, veut les territoires qu'on lui a promis en 1915. Après d'âpres discussions, le traité de plusieurs centaines d'articles est finalement transmis à l'Allemagne, le 7 mai 1919. Ses dispositions sont très dures. Les contre-propositions allemandes, soumises le 29, sont en grande partie rejetées, en conséquence de quoi les dignitaires allemands refusent de signer. Le 17 juin, les Alliés leur accordent cinq jours pour se décider. L'Allemagne finalement s'incline.

CONTACTS PRESSE

CHÂTEAU DE VERSAILLES

Hélène DALIFARD, Aurélie GEVREY, Élodie MARIANI, Élodie VINCENT

T : 01 30 83 75 21 / presse@chateauversailles.fr

MAIRIE D'ARRAS

Christophe TOURNAY

T : 03 21 50 69 83 / c-tournay@ville-arras.fr

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Sébastien VOISIN

T : 03 74 27 48 88 / sebastien.voisin@hautsdefrance.fr


**LE CHÂTEAU DE VERSAILLES
À ARRAS**

Mécène principal



PARCOURS DE L'EXPOSITION

SALLE 1

I/ LE TRAITÉ DE VERSAILLES : UN TRAITÉ POUR L'HISTOIRE

Le traité de paix signé le 28 juin 1919 par l'Allemagne et les puissances alliées est l'un des textes fondateurs du XX^e siècle. Il est porteur autant de ses ambitions que de ses aveuglements.

Le choix de Versailles comme lieu de la signature est lourd de symbole, pour la France et l'Allemagne dont le château semble cristalliser les relations tendues depuis sa création au XVII^e siècle.

La France obtient que la Conférence de la Paix, préparatoire au traité, se tienne à Paris, soit quelques semaines après la signature de l'armistice, le 11 novembre 1918. Elle s'apparente au Congrès de Vienne qui, un siècle plus tôt en 1815, avait reconstruit l'Europe à l'issue des guerres napoléoniennes, mais réunit pour la première fois de l'Histoire des représentants de tous les continents.

Cependant, le président du Conseil, Georges Clemenceau, et l'opinion publique française avec lui, considérant « L'Allemagne, responsable du plus grand crime de l'histoire », cherche à mettre un terme définitif à la menace qu'elle représente. Il insiste donc pour que le traité de paix soit signé, non pas à Paris mais à Versailles, replaçant l'évènement au cœur des relations franco-allemandes : il faut laver l'affront de la proclamation de l'Empire allemand, le 18 janvier 1871, dans la galerie des Glaces.

*Souvenirs des Épargnes, soldats enterrant
leurs camarades au clair de lune, 1915*
Georges Leroux (1877-1957)
Huile sur toile, 1939
Château de Versailles

*Les Épargnes, hauteur au sud-est de Verdun,
furent le théâtre de combats parmi les plus violents
de la première guerre mondiale. Peint en 1939,
à la veille du second conflit mondial,
le tableau est composé comme une mise
au tombeau laïque : deux soldats
vérifient l'identité du défunt,
tandis que deux autres creusent
sa tombe sur le champ de bataille,
transformé en cimetière.
L'œuvre illustre la brutalité de la guerre
et le « plus jamais ça ! » du courant
pacifiste de l'entre-deux-guerres.*



2/ VERSAILLES AU CŒUR DE LA DISCORDE FRANCO-ALLEMANDE

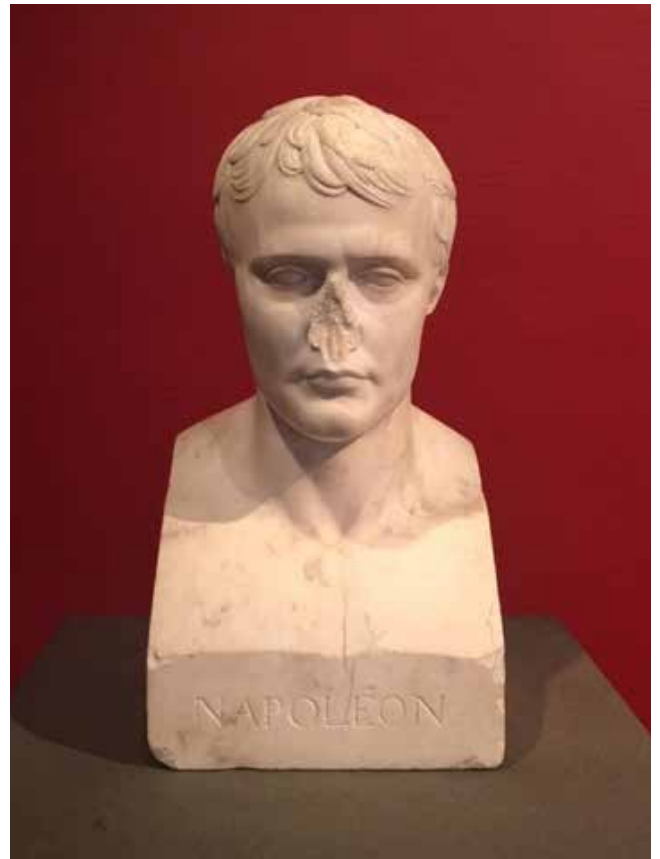
La galerie des Glaces semble être le creuset des tensions entre l'Allemagne et la France depuis sa construction, dont le décor de la voûte porte l'écho. La guerre de Hollande qui avait opposé la France à l'alliance de l'Allemagne et de l'Espagne avec la Hollande, conclue par la paix d'Utrecht en 1678, renforçait le « Pré carré » français sur la rive gauche du Rhin. Nombre d'autres compositions rappelaient des épisodes victorieux des armées du roi en terre d'Empire, notamment *La Franche-Comté conquise pour la seconde fois, 1674*, où l'Empire est ridiculisé sous les traits d'un aigle « qui crie et qui bat des ailes sur un arbre sec » évoquant « les vains efforts que fit l'Allemagne pour empêcher cette conquête », ce qui ne manquait pas de vexer les visiteurs allemands de passage à la Cour. Le sac du Palatinat ordonné par Louis XIV pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg en 1688, comme l'annexion définitive de l'Alsace dix ans plus tard, devaient durablement cristalliser le ressentiment allemand autour de la figure du Roi-Soleil et de son palais.

Sous l'Empire, la victoire d'Iéna ouvrait la porte de Berlin à Napoléon qui entra dans la ville le 27 octobre 1806 ; la Prusse, et derrière elle la nation allemande, n'aura de cesse de venger cette occupation. La défaite de Napoléon III à Sedan le 4 septembre 1870 offre à la Prusse sa revanche : symboliquement la proclamation de l'Empire allemand reconstitué est prononcée dans la galerie des Glaces, comme le résume le chancelier Bismarck d'un lapidaire « sans Iéna, pas de Versailles ».

Louis XIV représenté en armure, le bâton de commandement à la main
Pierre Mignard (1612-1695) et atelier
Huile sur toile, vers 1690
Château de Versailles



Buste de Napoléon I^{er}
Antoine - Denis Chaudet
Début du XIX^e siècle
Marbre blanc
Arras, musée des beaux-arts



Napoléon est représenté à l'antique, sous les traits du premier empereur romain, Auguste. À l'instar des pratiques de la Rome antique, ce buste est produit en plusieurs exemplaires afin de diffuser l'image glorieuse à travers l'Empire. Déposée au musée des beaux-arts d'Arras en 1907, l'œuvre est endommagée dans le bombardement de l'abbaye en juillet 1915. Elle est présentée dès 1916 au musée du Petit Palais (Paris) dans l'« Exposition des œuvres d'art mutilées ou provenant de régions dévastées par l'ennemi. »

*Entrée des Français à Berlin,
le 27 octobre 1806*
Edme Boinet (1767-1837) graveur,
d'après Jacques-François-Joseph Swebach
(1769-1823)
Eau-forte
Château de Versailles



3/ LA GALERIE DES GLACES, ESPACE POLITIQUE

Outre le décor de la voûte à la gloire d'une France dominatrice en Europe, la galerie était apparue comme l'outil privilégié de la diplomatie de grandeur du Roi-Soleil. Le doge de Gênes avait dû se rendre à Versailles en 1685 pour présenter les excuses de la République ligure et cette manifestation fastueuse mais particulièrement humiliante parce que publique, avait inauguré le rôle politique de la galerie des Glaces. La galerie toutefois avait pu présenter un jour diplomatique plus aimable lorsqu'y furent reçus en audience les ambassadeurs du roi de Siam en 1686 puis l'ambassadeur du shah de Perse en 1715, et sous le règne de Louis XV, l'ambassadeur du sultan ottoman en 1742. Le cérémonial reprenait à chaque fois celui adopté pour l'audience du doge de Gênes : le trône du roi était dressé à l'extrémité de la galerie contre l'arcade fermée du salon de la Paix, sur une estrade surélevée de plusieurs marches. Ainsi les processions officielles gravissaient l'escalier des Ambassadeurs, traversaient le Grand Appartement jusqu'au salon de la Guerre, puis pénétraient dans la galerie des Glaces qu'elles devaient parcourir sur toute sa longueur jusqu'à son extrémité sud. Le faste des premières était rehaussé par la présence du mobilier d'argent, fondu en 1689.

C'est cette même disposition qu'adoptèrent les Prussiens en 1871, plaçant toutefois l'estrade du côté du salon de la Guerre. Mais ce ne fut pas le parti retenu en 1919, car ce n'était pas alors un chef d'État mais le Conseil des Alliés qui devait recevoir la délégation allemande, et ses représentants furent installés au centre de la galerie, derrière une longue table placée devant les miroirs.



La grande galerie préparée pour l'audience des ambassadeurs du Siam en 1686
Jean Dolivar (1641-1692)
d'après Jean Bérain (1683-1692)
Eau-forte
Château de Versailles

Louis XIV reçoit l'ambassadeur Mehemet Reza-Bey dans la galerie des Glaces, 19 février 1715
Attribué à Nicolas de Largillière (1656-1746)
Huile sur toile, vers 1715
Château de Versailles



La disposition de la galerie des Glaces lors des audiences des ambassadeurs est connue avec précision grâce à cette estampe illustrant l'article du Mercure Galant – journal officiel – relatant la visite des ambassadeurs du Siam en 1686. Le trône, placé sur une estrade à l'extrémité sud de la galerie, est entourée de pièces spectaculaires du mobilier d'argent. Ce dernier avait disparu en 1715, lors de la réception de l'ambassade perse. Toute la Cour assiste à cette cérémonie somptueuse, l'une des dernières du règne de Louis XIV. On distingue alors, aux côtés d'un Louis XIV âgé, le jeune Dauphin, devenu le roi Louis XV le 1er septembre suivant.

4/ VERSAILLES THÉÂTRE DE LA PROCLAMATION DU DEUXIÈME REICH

Quelques jours après le désastre de Sedan en septembre 1870, l'armée prussienne investit le château de Versailles, transformé en hôpital militaire par la Croix Rouge, tandis que s'installait en ville l'état-major, le chancelier Otto von Bismarck et le roi Guillaume de Prusse. Son fils le prince Frédéric-Guillaume écrit : « En contemplant ces salles magnifiques où tant de desseins funestes à l'Allemagne ont été formés et où la peinture représente la joie qu'a causée sa décadence, je conçois le ferme espoir que c'est ici que l'on célébrera la restauration de l'Empire et de l'Empereur. »

Le 18 janvier 1871, la galerie des Glaces servait de théâtre à la cérémonie du sacre de Guillaume I^{er}, proclamé empereur du deuxième Reich. Côté français, il s'agissait d'un véritable affront. Outre le choix symbolique du lieu, la date avait été choisie par Bismarck en commémoration du cent-soixante-dixième anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse, Frédéric I^{er}.

Proclamation de l'Empire allemand, 18 janvier 1871
Anton von Werner (1843-1915)
Friedrichsruh/Bismarck Museum
©akg-images
Œuvre reproduite dans l'exposition



Le peintre allemand Anton von Werner, qui assista à l'événement, met à l'honneur le chancelier Bismarck, vêtu d'un uniforme blanc de cuirassier, au centre de la composition ; il tient la proclamation qu'il vient de lire. Le nouvel empereur est debout sur l'estrade, dressée à l'extrémité de la galerie, reprenant le cérémonial des audiences solennelles de Louis XIV, mais du côté du salon de la Guerre ! Tous deux sont encadrés par les princes ralliés au nouveau souverain et les officiers allemands, dont certains lèvent leur épée en signe d'acclamation. C'est la première fois qu'une puissance étrangère utilise ce symbole politique, provoquant la haine des Français contre les Allemands qui ont « blasphémé » le palais. L'événement a lieu en pleine guerre : à la fin du mois de janvier allaient s'ouvrir les « préliminaires de Versailles », inaugurant les négociations de l'armistice, signé le 26 février suivant.

La galerie des Glaces à Versailles, le lendemain du 19 janvier 1871
Victor Bachereau-Reverchon (1842-1885)
Huile sur toile, 1877
Château de Versailles



Le tableau de Bachereau, présenté au Salon de 1877, est une réponse silencieuse à la « profanation » du lieu par la proclamation de l'Empire allemand le 18 janvier 1871. Dans l'hiver 1870-1871, la galerie accueille une ambulance de la Croix Rouge, servie en partie par des personnels du château requis par l'occupant. Le faste du décor, tout à la gloire de Louis XIV, contraste avec la précarité de l'installation, un mobilier improvisé à partir des éléments trouvés dans les salles du musée ou dans les appartements du château.

SALLE 2

5/ LE JOUR DE LA SIGNATURE

La cérémonie de la signature du traité est empreinte d'austérité, comme l'a souhaité Clemenceau. Seule note de faste, d'immenses tapis de la Savonnerie du règne de Louis XIV recouvrent le parquet. Une table en fer à cheval drapée de velours brun est disposée pour les 27 délégations des nations alliées et associées. Les quatre grandes puissances en occuperont le centre, face aux fenêtres. À l'intérieur de cet espace, d'autres tables pour les secrétaires et la délégation allemande. Aux deux extrémités de la galerie, des banquettes ont été alignées pour les invités et pour la presse. Au centre, à la convergence de tous les regards : le bureau Louis XV sur lequel est posé le traité. La veille de la cérémonie, les seaux de cire des signataires avaient été apposés sur le document, liés par un ruban de moire rouge. Les signataires allemands figurent seuls, à la dernière page.

À 15 h, tous les protagonistes, à l'exception des Allemands, sont installés. Un certain brouhaha règne dans l'assistance. Il cesse à l'instant même où les Allemands entrent à leur tour par le salon de la Paix et gagnent leurs places. Georges Clémenceau prononce alors l'allocution d'ouverture, qu'il termine en appelant les Allemands à signer le traité les premiers. Les représentants des pays alliés s'approchent ensuite du bureau de la signature, les uns après les autres. À 15 h 50, la cérémonie est terminée. Georges Clémenceau la clôt par ces mots : « la signature des conditions de paix entre les puissances alliées et associées et l'Empire allemand est un fait accompli ».

*La galerie des Glaces apprêtée pour la signature
du traité de Paix de Versailles le 28 juin 1919*
Madeleine Meunier (XX^e siècle) 1919
Aquarelle sur papier
Château de Versailles



*Au château de Versailles, le soir du 28 juin 1919,
galerie des Glaces*
Léopold-Jean-Ange Delbeke (1866-1932)
Huile sur toile, 1919
Château de Versailles

*Delbeke est le seul artiste à avoir choisi ce cadrage,
donnant la vision du côté des délégations alliées (aucune
photographie ne semble avoir été prise sous cet angle). Le
peintre avait effectué des relevés et des croquis juste après
la cérémonie, ce qui lui permet de donner une image précise
des lieux, selon un point de vue surélevé. Seul subsiste sur le
bureau une écriture de bronze doré, le traité lui-même ayant
été emporté à l'issue de la cérémonie par les responsables du
ministère des Affaires étrangères.*





Versailles, 28 juin 1919. Signature de la Paix
 Gilbert Louis Bellan (1868-après 1936)
 1919
 Aquarelle et rehauts de pastel sur papier
 Château de Versailles

Bureau plat, vers 1730
 Attribué à Charles Cressent (1685-1768)
 Vers 1730
 Placage d'amarante, bronze doré, cuir
 Château de Versailles



Malgré ses proportions assez réduites, ce bureau a été choisi au sein des collections de Versailles, où il avait été envoyé en 1914 par le musée du Louvre; il avait auparavant figuré au palais de Compiègne, dans le salon de Thé de l'impératrice Eugénie.

Gustave Frédéric Quignon (actif à partir de 1870)
Fauteuil « à la Berain », fin du XIX^e siècle
Hêtre sculpté et doré
Paris, Mobilier national

Le fauteuil provient du mobilier de la salle des fêtes du palais de l'Élysée, comme les chaises utilisées par les représentants des nations alliées. Le style Louis XIV de la sculpture est en accord avec celui de la galerie et des tapis de la Savonnerie commandés par Louis XIV pour la Grande Galerie du Louvre sur lesquels ils sont posés.



*Porte-plume commémoratif de la signature
du traité de Versailles
1919
Or émaillé, plume d'oie
Don du Groupe Galeries Lafayette, 2014
Château de Versailles*

*Ce porte-plume commémoratif, sommé d'une plume d'oie
et orné du mot PAX, a été offert par Clemenceau
à Pierre de Nolhac, conservateur du château.
Il s'agit d'une version moins riche du porte-plume d'or mis
à disposition pour la signature (Bibliothèque municipale
de Versailles). Ce dernier avait été offert le 3 mars 1919 à
Clemenceau par les élèves du lycée Jules-Ferry de Paris,
qui avaient lancé une souscription. Sur un fond de rameaux
d'olivier, emblème de la paix, se détache le mot PAX aux
couleurs nationales : saphirs, diamants et rubis.
À la base sont gravées les armes de la Belgique,
de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de l'Italie.
Au sommet, le coq gaulois chante victoire.*



6/ LE MOMENT TANT ATTENDU : LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE PAIX PAR LES PLÉNIPOTENTIAIRES ALLEMANDS

Enrôlé depuis 1915, le peintre irlandais William Orpen devient l'artiste officiel de l'armée britannique en France où il arriva le 8 avril 1917, la veille du début de la bataille d'Arras. Après l'armistice, il est chargé de commémorer la Conférence de la Paix pour l'Imperial War Museum de Londres et exécute les portraits de tous les délégués.

Pour illustrer la cérémonie de la signature, il choisit l'instant où, pour l'Allemagne, Johannes Bell, ministre des Transports, signe à la suite du ministre des Affaires étrangères, Hermann Müller. Quoique témoin oculaire – l'artiste se tenait dans l'embrasure de la fenêtre centrale de la galerie – Orpen ne donne pas une représentation fidèle de la scène. Afin que figurent dans la composition resserrée les principaux délégués des nations alliées, il place certains d'entre eux debout. De même, il fait apparaître le président du Conseil italien Orlando, alors que celui-ci est rentré à Rome après la chute de son gouvernement le 19 juin, et qu'il a été remplacé à la dernière minute par l'ancien ministre des Affaires étrangères, le baron Sonnino.

Agacé par la désinvolture de certaines délégations face à la gravité du moment, l'artiste n'hésite pas à montrer un président Wilson semblant délaissier un instant la lecture de son journal...



La signature du traité de paix dans la galerie des Glaces
William Orpen (1878-1931)
1921
Londres, Imperial War Museum
Œuvre reproduite dans l'exposition

7/ LES SIGNATAIRES

Après signature par les Allemands, il avait été prévu initialement que le volume serait porté aux principaux alliés, G. Clemenceau, le président Wilson et D. Lloyd George restés assis. Finalement toutes les délégations se déplacent au bureau dans l'ordre suivant :

En premier les « principales puissances alliées et associées » : Les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne et l'Empire britannique (Canada, Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande et Inde), la France, l'Italie, et le Japon.

Ensuite viennent les « puissances alliées et associées », par ordre alphabétique : la Belgique, la Bolivie, le Brésil, Cuba, l'Équateur, la Grèce, le Guatemala, Haïti, le Hedjaz (future Arabie saoudite), le Honduras, le Libéria, le Nicaragua, le Panama, le Pérou, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, l'État Serbe-Croate-Slovène, le Siam (actuelle Thaïlande), l'État Tchéco-Slovaque et l'Uruguay.

Pour la première fois dans l'Histoire, tous les continents sont représentés. Parmi les pays signataires, plusieurs États n'existaient pas en 1914. Seuls les signatures des plénipotentiaires chinois manquent, ceux-ci ayant refusé d'assister à la cérémonie, car le traité octroie au Japon les concessions allemandes en Chine dans la péninsule du Shantoung.

Des porte-plumes avaient été spécialement conçus pour la cérémonie, financés par des ligues patriotiques françaises : les Allemands les refusent et utilisent leurs propres stylos à réservoir. Pour des raisons pratiques, d'autres délégations suivent leur exemple.

David Lloyd George en train de signer.
© DR



8/ UN DOCUMENT FANTÔME

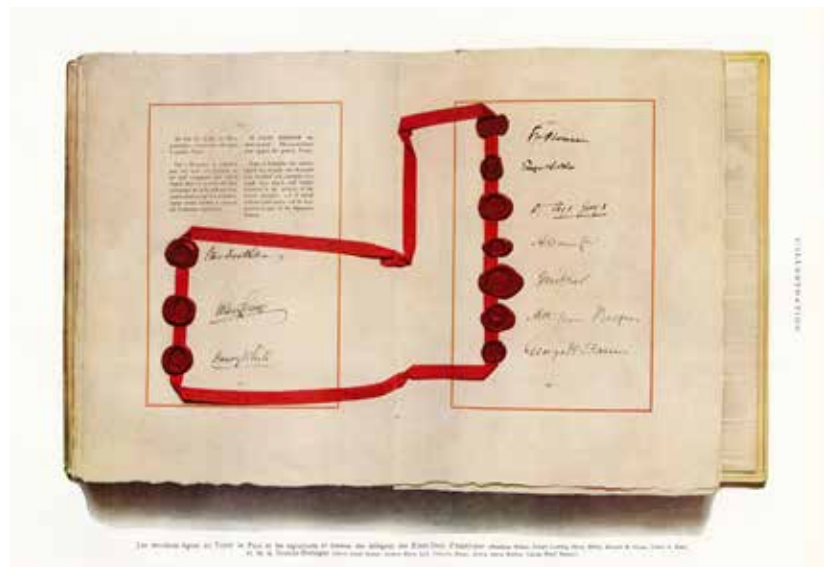
Nul ne sait où se trouve aujourd'hui l'original du traité. Sa trace est en effet perdue depuis 1940 alors que la France est envahie par l'Allemagne nazie... On en conserve cependant l'instrument de ratification, copie exacte conservée par le ministère des Affaires étrangères.

Le traité se développe sur près de 420 pages, alternant le texte en français – la langue diplomatique officielle depuis le XVIII^e siècle – et sa traduction en anglais – ce qui témoigne de la percée de cette langue sur la scène internationale. C'est la première fois également qu'un traité n'est pas calligraphié mais imprimé.

La première partie entérine la création de la Société des Nations, selon la vision du président Wilson. Viennent ensuite les nouvelles frontières de l'Allemagne et des pays nés du conflit, puis les dispositions militaires et les réparations des dommages de guerre. L'article 231 stipule que « l'Allemagne et ses alliés sont déclarés seuls responsables des dommages de la guerre ». Cette disposition justifie l'ampleur des exigences des Alliés à l'encontre de l'Allemagne. Le sentiment d'injustice et le ressentiment que cette mention engendre, contribueront au déclenchement du second conflit mondial.

L'Illustration, 6 septembre 1919
Reproduction en « fac-similés » des pages des signatures
de l'exemplaire du traité.
Pages 426 à 429 : signatures des délégations américaines,
britannique et française.

*Cet article de L'Illustration est le seul document
reproduisant en couleurs les six pages des signatures
du traité disparu en 1940.*



Le même jour sont également signés :

- Un protocole précisant les conditions d'exécution de certaines clauses du traité.
- Le « petit traité de Versailles » entre les cinq principales puissances alliées et la Pologne, sur la Pologne reconstituée.
- Un arrangement entre les États-Unis, la Belgique, l'Empire britannique, la France et l'Allemagne, concernant l'occupation militaire des territoires rhénans.

Le matin même, discrètement dans le foyer de l'Opéra, est signé l'acte complémentaire entre les États-Unis, la Grande Bretagne et la France, garantissant la sécurité de la France contre toute agression nouvelle.

SALLE 3

9/ LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

La Conférence de la Paix, qui doit réunir 70 plénipotentiaires des vingt-sept États vainqueurs, accompagnés de collaborateurs, secrétaires, traducteurs... est une énorme machine, autour de laquelle gravitent de nombreuses délégations venues du monde entier. Entre les séances plénières – huit en tout – le travail est effectué au sein du Conseil des Dix. Prenant la suite du conseil suprême interallié du temps de guerre, les cinq grandes puissances alliées y désignent des délégués au plus haut niveau : le président des États-Unis vient en personne, accompagné du secrétaire d'État Robert Lansing. La Grande-Bretagne envoie son Premier ministre, David Lloyd George et le secrétaire d'État au Foreign Office, sir Arthur Balfour ; le président du Conseil Georges Clemenceau est à la tête de la délégation française, accompagné du ministre des Affaires étrangères Stephen Pichon. L'Italie est représentée par le président du Conseil Vittorio Emanuele Orlando et son ministre des Affaires étrangères le baron Sonnino. Quant au Japon, il a désigné le baron Makino, ancien ministre des Affaires étrangères et le prince Saionji Kinmochi, ancien Premier ministre. Ce dernier pays intervenant essentiellement lorsque des points concernant l'Extrême-Orient sont abordés, le travail véritable est assuré par les « Quatre Grands ».

En rupture avec les précédents diplomatiques, notamment le congrès de Vienne en 1815, les représentants des pays vaincus ne sont pas associés et reçoivent le traité dans sa forme définitive. La délégation allemande, arrivée à Versailles le 30 avril, reçoit le projet de traité le 7 mai au Trianon Palace. Face à son quasi rejet par les Allemands, des concessions, reportées en rouge sur le document, sont communiquées le 16 juin. Les Alliés ayant rejeté la demande ultime que soit retiré l'article 231 sur la responsabilité de l'Allemagne, le texte du traité est voté à Berlin dans la nuit du 22 juin.

Buste de Georges Clemenceau
Auguste Rodin (1840-1917)
Bronze, fondeur Eugène Rudier, 1911
Château de Versailles



*Une séance du Conseil supérieur interallié
au Trianon Palace, à Versailles, juillet 1918*
Herbert Arnould Olivier (1861-1952)
Huile sur toile, 1924
Château de Versailles

*Artiste officiel britannique pendant la guerre,
Olivier a représenté les principaux événements du conflit
pour l'Imperial War Museum de Londres*
*Le Conseil des Dix, qui mène les discussions entre les
séances plénières de la Conférence de la Paix,
est l'émanation du Conseil supérieur interallié qui s'était
réuni au Trianon Palace en juin et juillet 1918.*
*Une fois l'armistice signé, les militaires doivent céder le pas
aux politiques. Mais dans la continuité d'un conseil à l'autre,
les chefs de gouvernement et les ministres des Affaires
étrangères des cinq puissances alliées y ont toujours figuré
(à l'exception du président Wilson, qui ne rejoint la France
qu'en décembre 1918).*



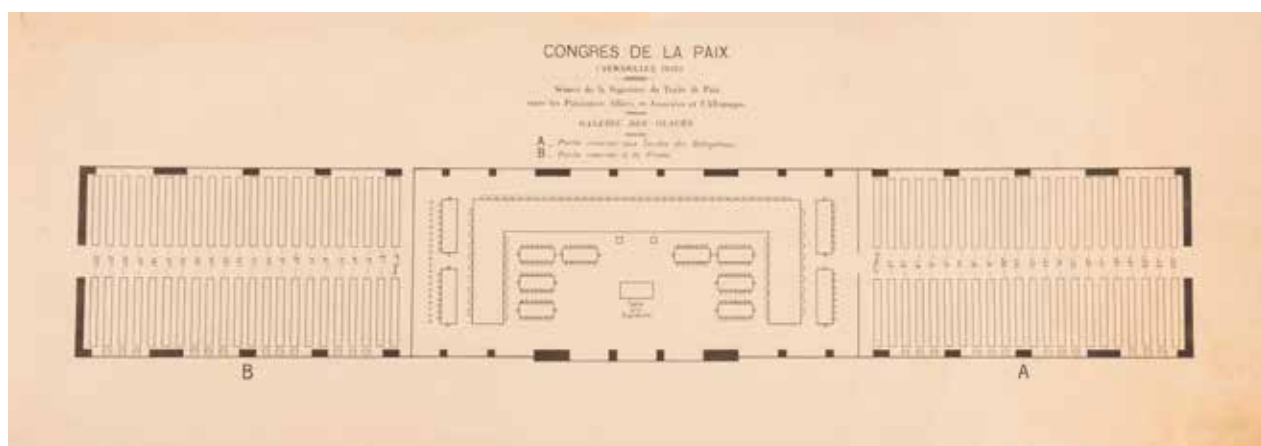
10/ LA FABRIQUE DE L'ÉVÉNEMENT

L'idée s'était fait jour pendant la guerre et commence à se préciser à la fin de l'année 1918. Elle ne deviendra pourtant définitive qu'au tout début du mois d'avril 1919 : la signature du traité de paix se fera dans la galerie des Glaces de Versailles. Dès lors, les choses se précipitent au château, d'autant que la date de l'événement n'est pas fixée et dépend de l'avancée des travaux de la Conférence de la Paix qui se tient à Paris depuis le 19 janvier. L'architecte du palais, Benjamin Chaussemiche, fait procéder en urgence à des travaux de remise en état du château, qui a été peu entretenu pendant la guerre : repavage des cours, ponçage des dallages, peinture des fenêtres ou encore nettoyage des glaces de la galerie.

Le 30 avril, les délégués allemands s'installent à l'hôtel des Réservoirs situé en contrebas du château. Pierre de Nolhac, conservateur du musée, est sollicité presque quotidiennement pour guider délégués et chefs de missions étrangères désireuses de découvrir Versailles. L'annonce de l'imminence de l'événement attire par ailleurs un public de visiteurs beaucoup plus nombreux que d'habitude. Devant cet afflux de curieux, et pour ne pas nuire aux préparatifs, les autorités sont contraintes de fermer une partie des Grands Appartements à la fin avril.

Mais le 22 juin, c'est dans sa totalité que l'on ferme le château au public. Le 24, quatre jours avant l'événement, Woodrow Wilson, Georges Clemenceau et Arthur Balfour viennent ensemble constater le bon déroulement des préparatifs. Tout est prêt pour le grand jour.

Carte postale : vue de la galerie des Glaces depuis le salon de la Paix.
Archives du château de Versailles



Plan imprimé de la galerie des Glaces avec disposition de l'ameublement pour la séance de la signature.
Archives du château de Versailles

CONFÉRENCE DE LA PAIX

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS
SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT DES BEAUX-ARTS

Division des Services d'Architecture

MÉMOIRE des Ouvrages de *Miroiterie et Dorure*
exécutés pendant le 1^{er} semestre 1919
au *Palais de Versailles*
par *L. Chaussemiche* Architecte en chef
admis au concours de 1917

MONTRES À RÉGULER PAR L'ARCHITECTE		MONTRES À RÉGULER PAR L'ENTREPRENEUR	
MONTRES À RÉGULER PAR L'ARCHITECTE		MONTRES À RÉGULER PAR L'ENTREPRENEUR	
1	Travaux de la signature de la Paix		
2	Travaux de la signature de la Paix		
3	Travaux de la signature de la Paix		
4	Travaux de la signature de la Paix		
5	Travaux de la signature de la Paix		
6	Travaux de la signature de la Paix		
7	Travaux de la signature de la Paix		
8	Travaux de la signature de la Paix		
9	Travaux de la signature de la Paix		
10	Travaux de la signature de la Paix		
11	Travaux de la signature de la Paix		
12	Travaux de la signature de la Paix		
13	Travaux de la signature de la Paix		
14	Travaux de la signature de la Paix		
15	Travaux de la signature de la Paix		
16	Travaux de la signature de la Paix		
17	Travaux de la signature de la Paix		
18	Travaux de la signature de la Paix		
19	Travaux de la signature de la Paix		
20	Travaux de la signature de la Paix		
21	Travaux de la signature de la Paix		
22	Travaux de la signature de la Paix		
23	Travaux de la signature de la Paix		
24	Travaux de la signature de la Paix		
25	Travaux de la signature de la Paix		
26	Travaux de la signature de la Paix		
27	Travaux de la signature de la Paix		
28	Travaux de la signature de la Paix		
29	Travaux de la signature de la Paix		
30	Travaux de la signature de la Paix		
31	Travaux de la signature de la Paix		
32	Travaux de la signature de la Paix		
33	Travaux de la signature de la Paix		
34	Travaux de la signature de la Paix		
35	Travaux de la signature de la Paix		
36	Travaux de la signature de la Paix		
37	Travaux de la signature de la Paix		
38	Travaux de la signature de la Paix		
39	Travaux de la signature de la Paix		
40	Travaux de la signature de la Paix		
41	Travaux de la signature de la Paix		
42	Travaux de la signature de la Paix		
43	Travaux de la signature de la Paix		
44	Travaux de la signature de la Paix		
45	Travaux de la signature de la Paix		
46	Travaux de la signature de la Paix		
47	Travaux de la signature de la Paix		
48	Travaux de la signature de la Paix		
49	Travaux de la signature de la Paix		
50	Travaux de la signature de la Paix		

Mémoire de l'architecte Chaussemiche pour la préparation de la galerie des Glaces : travaux de miroiterie et dorure. Archives du château de Versailles



Carte N°3 d'accès aux logements du personnel de Versailles le jour de la séance de la signature. Archives du château de Versailles



Visite préparatoire du 24 juin : Wilson, Clemenceau et Balfour remontent le parterre du Nord (on aperçoit sur la droite Pierre de Nolhac, directeur du château). Archives du château de Versailles.

II/ LE PREMIER DES TRAITÉS

La fin du conflit aboutit à la disparition des grands empires centraux. L'Empire allemand, remplacé par la République de Weimar, perd 15% de son territoire – dont l'Alsace-Lorraine qui retourne à la France. L'Autriche-Hongrie, vaste empire constitué depuis le XIII^e siècle, se désintègre dès 1914 et disparaît en novembre 1918 : certains de ses anciens territoires sont désormais du côté des Alliés et seules l'Autriche germanophone et la Hongrie réduite de plus de moitié figurent parmi les vaincus. L'Empire ottoman est privé de ses territoires arabes. Du côté des alliés, la Russie est absente car la jeune république bolchévique, en proie à la guerre civile, a signé le traité de Brest-Litovsk le 3 mars 1918. D'autres traités, dans la continuité du traité de Versailles, signés dans les mois qui suivent, consacrent ce nouvel ordre mondial, placé sous le signe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de son corolaire, la résurgence des nationalismes.

Non ratifié par le Sénat américain, le traité de Versailles est fragilisé par la division même des puissances qui l'ont conçu.

Traité de Saint-Germain-en-Laye – Autriche

10 septembre 1919

Le traité signé au château de Saint-Germain-en-Laye. L'Autriche est réduite aux territoires germanophones de l'ancien empire.

Traité de Neuilly-sur-Seine - Bulgarie

27 novembre 1919

En s'alliant à l'Allemagne en 1915, La Bulgarie espérait gagner des territoires sur la Serbie et la Roumanie qu'elle occupe pendant trois ans. Elle en perdra finalement au profit de ses voisins.

Traité de Trianon - Hongrie

4 juin 1920

Ce traité signé au Grand Trianon à Versailles est conclu avec la Hongrie bien après les précédents traités en raison de l'instabilité politique du pays en proie à la guerre civile, tenu par les bolcheviks et occupé par ses voisins.

Traité de Sèvres – Empire ottoman

10 août 1920

En raison de l'état de guerre sur la majeure partie du territoire de L'Empire ottoman, le traité de Sèvres est signé encore plus tard et restera en grande partie inapplicable. L'empire est privé de ses territoires arabes, placés sous mandats de la Société des Nations. Deux nouveaux États doivent être créés, l'Arménie et le Kurdistan. Si le second est mort-né, le premier disparaît occupé par les bolcheviks et les nationalistes turcs du général Mustafa Kemal conduisent à rendre inapplicables les conclusions d'un traité qui n'est jamais entré en vigueur.

Traité de Lausanne – Empire ottoman

24 juillet 1923

Ce traité précède de quelques semaines la proclamation de la République turque le 29 octobre 1923. La Turquie regagne dans ce nouveau traité des territoires perdus en 1920; Les changements de frontières sont suivis d'importants transferts de population : plus d'un million de chrétiens rejoignent la Grèce et 400 000 musulmans gagnent l'Asie mineure.

Avant d'engager son pays, le président américain Wilson énonce en quatorze points les principes sur lesquels la paix doit être négociée : l'autodétermination des peuples – alors que les pays vaincus sont des empires multiethniques en passe d'être démembrés – et de nouvelles relations internationales fondées sur le multilatéralisme garanti par la Société des Nations nouvellement créée.

“ J'ai vu ” hebdomadaire 1^{er} février 1919



12/ DE 1919 À 1940 : VERS UN NOUVEAU TRAITÉ DE VERSAILLES ?

Dès sa signature, le traité de Versailles déchaîne les passions. Côté français, les désastres de la guerre restent dans tous les esprits et il demeure difficile de ressentir les bienfaits de cette paix encore fragile. Si Clemenceau, le « père la Victoire », a obtenu d'importantes réparations de la part de l'Allemagne, la France - représentée sous les traits d'une jeune orpheline tenant le parchemin du traité - se réveille dans un monde hostile, malgré la protection des États-Unis, symbolisée par la statue de la Liberté visible au loin.

De l'autre côté du Rhin, la jeune République de Weimar ressort étranglée de Versailles, dont le traité - surnommé le « Diktat » - devient le symbole même de son asservissement. Le Parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP) ou parti nazi, créé en 1920 par Adolf Hitler, fonde en grande partie son succès sur cette haine du traité de Versailles, jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

Versailles est occupé par la Wehrmacht le 14 juin 1940. Hitler, qui ne s'y rendit jamais, comptait probablement y paraître en vainqueur pour la signature du futur traité de paix, comme le laisse entendre Joseph Goebbels, le ministre de la propagande, dans son journal : « [Le Führer] a étudié, une fois encore, dans le détail le cérémonial de l'armistice [de 1918] et du traité de Versailles. Cela doit nous servir de modèle ». En raison de l'évolution du conflit, seul le wagon de Rethondes connaît une telle répétition de l'histoire.



François Mercey
Clemenceau et la France, 1922
© DR



Gegen Versailles
Affiche du NSDAP, 27 juin 1932
© akg-images

13 / POSTFACE



Sommet pour l'avenir de l'Union Européenne à Versailles, entre la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, le 6 mars 2017

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, pour le « couple franco-allemand », de De Gaulle – Adenauer à la chancelière Merkel et au président Macron, Versailles n'est plus le symbole de l'antagonisme entre les deux nations mais le lieu désormais possible de la manifestation de leur alliance.

I/ CLASSE DE 1^{RE} ES/L – SECTION EUROPÉENNE ANGLAISE - LYCÉE GUY MOLLET D'ARRAS

LE TRAITÉ DE VERSAILLES ET SES CONSÉQUENCES POUR L'ALLEMAGNE

- **1919, les pertes territoriales de l'Allemagne**

Par le traité de Versailles, l'Allemagne est amputée de 15% de son territoire européen.

La vallée du Rhin est démilitarisée : il est interdit à l'Allemagne de conserver des places militaires dans une zone de 50 kms à l'est du fleuve. La Sarre devient un État-tampon. À la suite du défaut de paiement des indemnités de guerre, la France occupe le bassin de la Ruhr afin de capter une partie de sa production industrielle.

- **1919, les germes de la revanche allemande**

Toutes ces dispositions sont perçues comme une humiliation par les Allemands dont le territoire n'a jamais été envahi au cours de la guerre. Cette rancœur est exploitée par les mouvements nationalistes souhaitant restaurer l'Allemagne dans ses frontières d'avant 1919. C'est ce que fera le Parti nazi qui arrive au pouvoir en 1933.

LE TRAITÉ DE VERSAILLES ET LA (RE)NAISSANCE DE NOUVEAUX ÉTATS EN EUROPE : L'EXEMPLE POLONAIS

- **1795, la Pologne disparaît des cartes**

Au XVIII^e siècle, le royaume de Pologne est entouré par trois grandes puissances : la Prusse et les empires austro-hongrois et russe. Tous trois s'entendent sur un partage du territoire polonais, qui disparaît pour plus de 120 ans.

- **1919, la Pologne refait surface**

Les empires allemand et austro-hongrois font partie des puissances vaincues et l'empire russe a été renversé par les révolutions bolchéviques de 1917 : la Pologne, avec le soutien des Alliés, saisit sa chance. Elle récupère ses territoires historiques et se voit octroyer le couloir de Dantzig, accès libre et sécurisé à la mer.

- **1920-1923, l'expansionnisme polonais**

La Pologne a recours à la force pour étendre ses frontières à l'est. Des conflits éclatent dès 1919 avec la Russie bolchévique et avec ses autres voisins, la Lituanie, l'Ukraine et la Tchécoslovaquie. Le secrétaire britannique aux Affaires étrangères, Lord Curzon, propose de nouvelles frontières que ne respecte pas la Pologne.

LE TRAITÉ DE VERSAILLES ET SES CONSÉQUENCES SUR L'EMPIRE BRITANNIQUE

- **1919, la Grande-Bretagne unifie son empire colonial africain**

L'empire allemand possède depuis la fin du XIX^e siècle plusieurs colonies en Afrique. Par le traité de Versailles, la Grande-Bretagne se voit attribuer la majeure partie de celles-ci et dispose d'axes continus du nord au sud et de l'est à l'ouest de l'Afrique. Considérant l'engagement de son dominion d'Afrique du Sud dans le conflit mondial, la Grande-Bretagne lui permet d'être représenté à Versailles : l'Afrique du Sud obtient l'administration de la colonie du Sud-Ouest africain (actuelle Namibie).

- **1919, les dominions s'émancipent de la Couronne britannique**

Les troupes des dominions d'Australie et de Nouvelle-Zélande (Australian and New Zealand Army Corps ou ANZAC) ont subi de lourdes pertes. L'engagement de ces deux dominions leur vaut d'être représentés à Versailles et de négocier avec succès l'attribution des possessions allemandes du Pacifique. Grâce au traité, ces différents dominions développent ainsi leur propre diplomatie.

2/ CLASSE DE 1^{RE} L – CITÉ SCOLAIRE GAMBETTA – CARNOT D'ARRAS

LES HÉROS ANONYMES, DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

Les délégations de gueules cassées et veuves de guerre

Georges Clemenceau décide de convier des blessés de guerre dans la galerie des Glaces et de les placer face aux plénipotentiaires allemands au moment de leur signature.

Pour les réunir, il s'adresse au docteur Morestin, chef de service et chirurgien au Val-de-Grâce, qui demande alors à Albert Jugon, un de ses plus anciens patients, de l'aider à sélectionner d'autres blessés de la face. Jugon propose quatre de ses compagnons d'infortune. Ces cinq hommes forment une terrible galerie de portraits des conséquences de la guerre.



La délégation de gueules cassées.
De gauche à droite : André Cavalier, Pierre Richard,
Henri Agoué, Albert Jugon et Eugène Hébert

Clemenceau aux gueules cassées, en désignant le traité :

« Vous avez souffert mais voici votre récompense. [...] Si vous avez quelque chose à demander, c'est le moment... [...] Vous étiez dans un mauvais coin, cela se voit. »

Peu d'archives témoignent des autres délégations d'anonymes, comme celle des veuves de guerre.

Leur présence à Versailles permet pourtant de refléter l'absence de leurs maris décédés et de légitimer les demandes de réparations au travers du financement de leur pension.



La délégation de veuves de guerre

UN ILLUSTRE ANONYME : ALBERT JUGON (3 OCTOBRE 1890 – 27 AVRIL 1959)

Employé de banque et célibataire à la veille de la guerre, Albert Jugon est mobilisé le 2 août 1914 au 1^{er} Régiment d'Infanterie Coloniale, à l'âge de 24 ans.

Il est grièvement blessé le 16 septembre 1914 en Argonne. La moitié de son visage, ses mâchoires et sa langue sont emportées par une balle, il perd l'œil droit.

Soigné à Bordeaux puis à Paris, il passe plus de quatre ans dans les hôpitaux et subit de multiples interventions chirurgicales jusqu'en janvier 1919.

À l'armistice, il choisit de rester au Val-de-Grâce en tant qu'infirmier. Il se marie et devient père de deux filles.

En juin 1921, il est l'un des fondateurs de l'Association des Gueules Cassées nommée ensuite L'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT).



Albert Jugon en 1911



Albert Jugon en 1959

3/ GROUPE D'ÉLÈVES DE 3^E – COLLÈGE JEAN MONNET D'AUBIGNY-EN-ARTOIS

LE LION D'ARRAS

*Le Lion d'Arras, maquette pour le bandeau du journal,
Alexis Demarle, juin 1916.
©Archives départementales du Pas-de-Calais,
110 J 02/02.*



Journal hebdomadaire créé pour les Arrageois qui ont dû quitter la ville pendant la guerre, *Le Lion d'Arras* paraît de janvier 1916 à janvier 1920. Aimé Guerrin, professeur au collège Saint-Joseph de Reims, en est rédacteur en chef.

Le journal tire son nom de la sculpture qui couronnait le beffroi de la ville. Endommagée par les obus allemands en octobre 1914, elle chute et fait partie des œuvres présentées au Petit-Palais à Paris dès novembre 1916 dans « l'Exposition d'œuvres d'art mutilées ou provenant des régions dévastées par l'ennemi ». Ce lion est aujourd'hui exposé dans le cloître du musée des beaux-arts d'Arras.

• 22 janvier 1919

Visite à Arras de Margaret Wilson, fille du président américain

« J'ai visité hier votre ville ; vous devinez mon impression plus que pénible ; ce que j'ai vu ici est effroyable ; jamais je n'oublierai Arras. [...] nulle part je n'ai trouvé plus de ruines. »

Le Lion d'Arras, 30 janvier 1919

• 6 avril 1919

Visite à Arras de la délégation de la Conférence de la Paix

« La délégation a traversé les rues d'Arras conduite par M. le Préfet. Elle a visité les grandes artères de la ville et s'est attardée particulièrement devant les vestiges de l'hôtel-de-Ville et de nos magnifiques places, chefs-d'œuvre de la Renaissance et du style hispano-flamand. »

Le Lion d'Arras, 10 avril 1919



• **12 mai 1919**

Les premiers « touristes » dans les ruines dévastées



Excelsior, 12 mai 1919

• **14 juillet 1919**

Autel de la ville d'Arras, sur le parcours du défilé de la Victoire à Paris

• **9 août 1919**

Visite du président Clemenceau à Arras

• **7 septembre 1919**

Premier mariage après-guerre à Willerval, près d'Arras

• **28 décembre 1919**

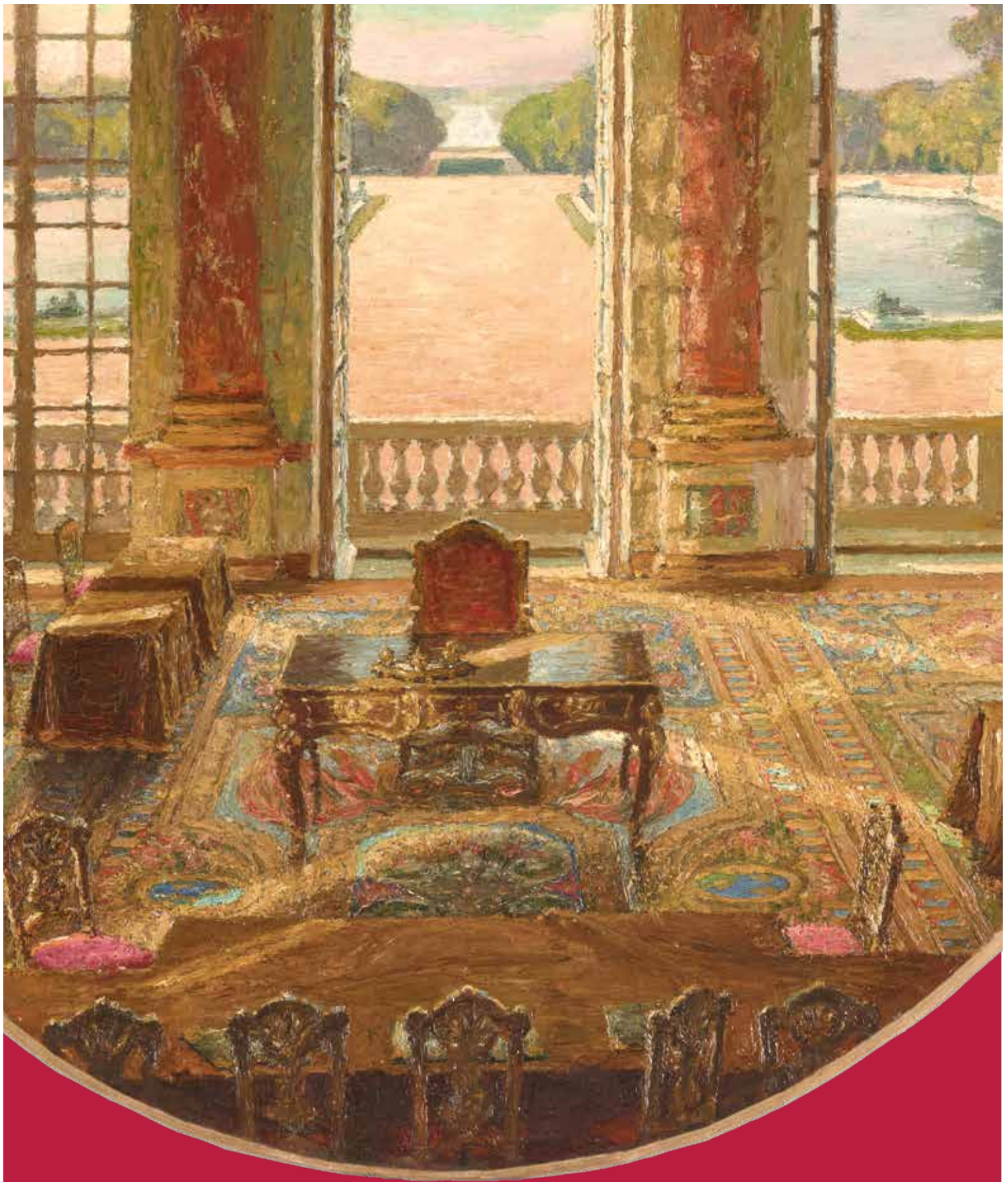
Remise de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur à la ville d'Arras

« Ici, les ruines sont vivantes et peut-être plus atroces ; elles forment le cercle devant la gare, font la haie le long des rues, se pressent, foule de cauchemar, autour de la Petite et de la Grand' Place assassinées. La ville, écorchée, mutilée, flambée vive, est une cohue de souffrance et déjà une vague d'espoir. La crucifiée se défend de mourir, et déjà, dans tous les coins, ressuscite. »

Le Matin, 29 décembre 1919

« À voir aujourd'hui 40 000 habitants travailler à effacer à Arras les traces laissées par la guerre, j'éprouve un sentiment d'admiration et de respect que je voudrais faire partager à toute la France. Spectacle magnifique de confiance et de vitalité qui prouve une fois de plus que rien n'est impossible au courage et à la volonté ».

Discours du président Poincaré, *Le Lion d'Arras*, 25 décembre 1919



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

INFORMATIONS PRATIQUES

ADRESSE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

22 rue Paul Doumer

62000 Arras

03 21 71 26 43

www.arras.fr

HORAIRES

Le Musée des beaux-arts d'Arras est ouvert :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 11 h à 18 h

- Samedi, dimanche et jours fériés, de 10 h à 18 h

(Possibilité d'ouverture pour les groupes et les scolaires à 9 h 30 sur réservation auprès de l'office du Tourisme d'Arras - tel : 03 21 51 26 95).

Le musée est fermé les mardis ainsi que le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai, le 1^{er} novembre et le 25 décembre.

TARIFS

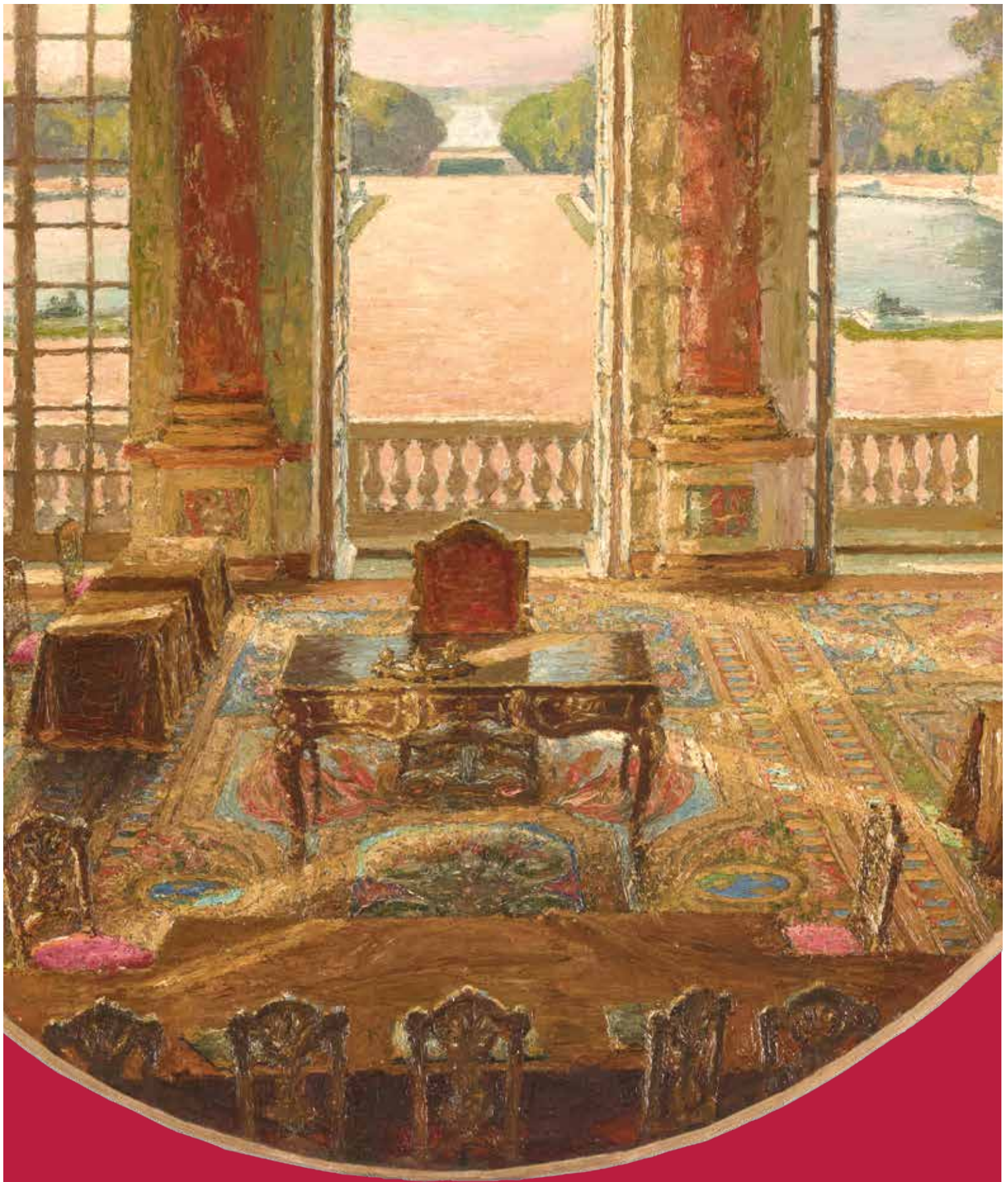
Tarif unique : 2 €

Collections permanentes : entrée gratuite pour tous

Le Musée des beaux-arts d'Arras est gratuit, sur présentation d'un justificatif, pour :

- les moins de 25 ans
- les étudiants
- les accompagnateurs de groupe
- les Amis du Château de Versailles, les amis du musée des beaux-arts d'Arras et Muses, Musons, Musée
- les anciens combattants
- les titulaires du RSA
- les abonnés du Musée d'Arras et du Château de Versailles
- les porteurs des cartes de membre de l'association général des conservateurs des collections publiques de France, du Ministère de la Culture, de journalisme, ICOM, « passeport Tourisme », « Pass Pro-Tourisme »

Le Musée des beaux-arts d'Arras est gratuit les 1^{ers} dimanches de chaque mois, lors des Journées du patrimoine et de la Nuit des musées.



**LE MUSÉE
DES BEAUX-ARTS**

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ARRAS

UNE PRESTIGIEUSE COLLECTION INSTALLÉE AU CŒUR DE L'ABBAYE SAINT-VAAST ET DU NOUVEAU PÔLE CULTUREL SAINT-VAAST

L'abbaye Saint-Vaast est fondée au VII^e siècle sur les traces de l'oratoire où, dit-on, saint Vaast -Premier évêque d'Arras mort en 540- venait parfois se recueillir. Saint Aubert, évêque d'Arras et de Cambrai, y transfère une partie des restes de saint Vaast et les confie à la dévotion d'un groupe de moines bénédictins. Le monastère devient vite, par sa richesse et son importance, le centre d'un nouveau noyau urbain qui s'affranchit au cours du Moyen-Âge de la tutelle de l'Abbaye. Diverses campagnes de construction se succèdent et permettent à l'abbaye de s'ordonner autour d'une église gothique élevée dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Elle fait au cours du temps l'objet d'embellissements et de transformations diverses. En 1743, la communauté décide la reconstruction totale de l'église et des bâtiments disparates de l'abbaye hérités de la période médiévale. L'abbé commendataire, le cardinal Armand-Gaston de Rohan, donne son accord pour ce vaste projet en 1749.

L'abbaye constitue un impressionnant ensemble monumental urbain qui s'étire en longueur et s'organise symétriquement autour de trois cours en enfilade : cour d'honneur, cour des hôtes, cloître. La longue façade sur le jardin à quatre niveaux affirme la richesse et la puissance de cette abbaye royale. Toutefois, à la Révolution, le chantier reste inachevé. Les moines sont expulsés en 1789. Lors de son passage à Arras en 1803, Napoléon transfère le siège épiscopal dans l'ancienne abbatiale. Les bâtiments monastiques sont réaffectés et sont partagés entre diverses administrations : sénatorerie, Légion d'Honneur, bibliothèque municipale, évêché et séminaire jusqu'en 1905. Le musée s'y installe en 1831.

Symbole monumental du dynamisme et de l'histoire de la ville d'Arras, l'Abbaye Saint-Vaast devient pendant la Première Guerre mondiale l'un des monuments martyrs de la cité : le 5 juillet 1915, pilonnée par les tirs d'obus allemands, l'abbaye s'embrase.

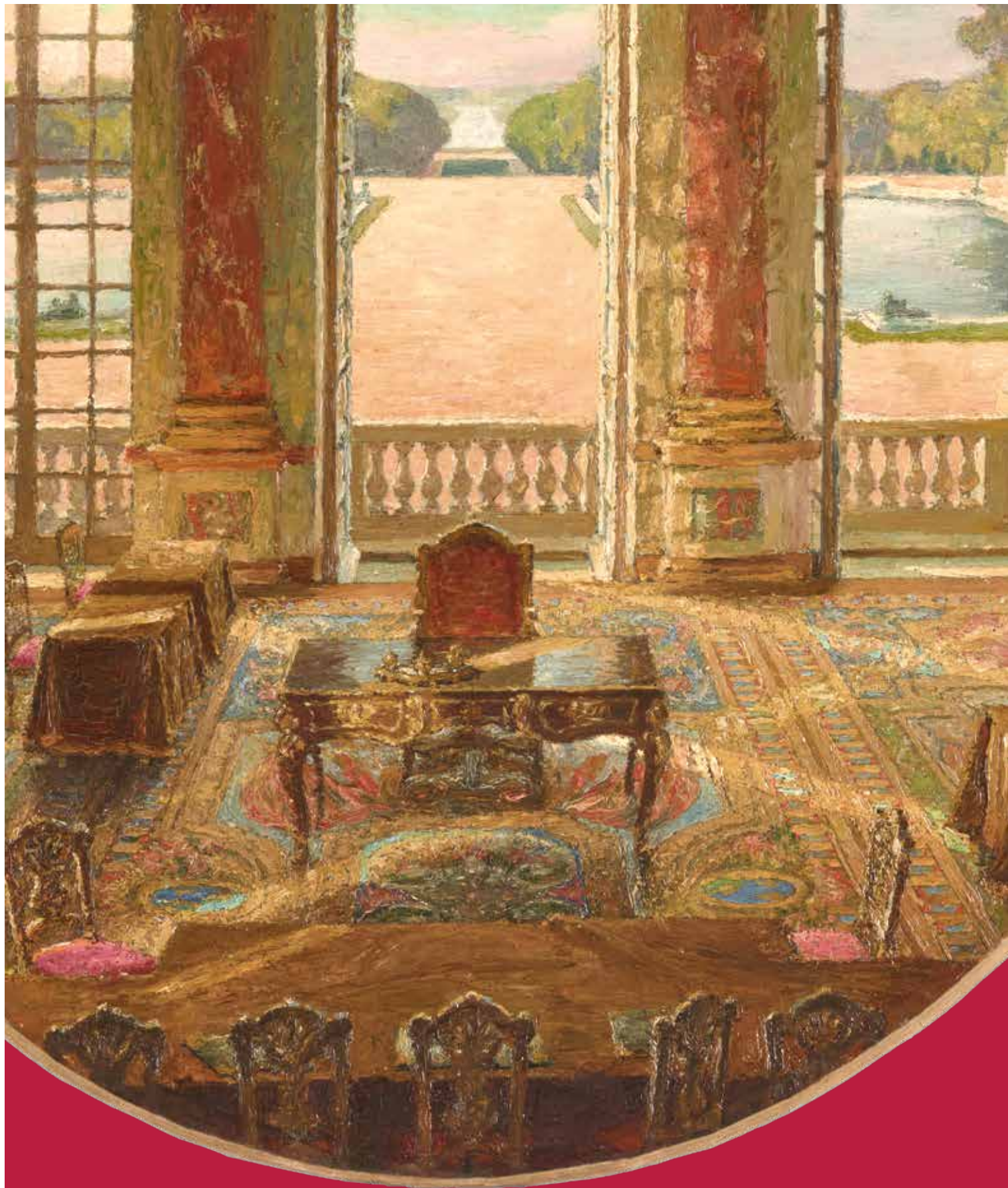
Le feu dévaste bâtiments, richesses imprimées de la bibliothèque, archives départementale, collections muséales. Si une partie de la collection de beaux-arts est évacuée, la totalité de la collection d'histoire naturelle disparaît. Le désastre est relayé dans la presse nationale et internationale et soulève l'émoi des amateurs d'art et de patrimoine. En 1916, plusieurs œuvres et éléments de décors, rescapés des flammes, sont présentées au Petit Palais à Paris dans l'exposition « Les œuvres d'art mutilées ou provenant de régions dévastées par l'ennemi ». Les autres objets et œuvres d'art sauvés sont déplacés loin de la ligne de front ou protégés en sous-sol.

L'abbaye réduite à l'état de ruines n'est dès lors plus apte à accueillir des collections. Il faut toute la force de conviction de Pierre Paquet, architecte de la reconstruction de la ville, pour convaincre de l'importance architectural de l'édifice et la nécessité de sa reconstruction qui débutera en 1920 et durera quatorze années.

Les collections sont également reconstituées après-guerre. Outre les œuvres rescapées, comme les portraits de M. et M^{me} de Montesquiou par Largillière, des dépôts significatifs sont réalisés par l'État. Ainsi, en 1938, un ensemble de 14 Mays de Notre-Dame de Paris, rejoint-il la capitale de l'Artois. De nombreux collectionneurs privés offrent leurs œuvres pour reconstituer le fonds du musée martyr. Enfin, certains achats prestigieux, tel La mort des enfants de Bethel sont réalisés grâce aux dommages de guerre.

Plus de 32 000 œuvres sont aujourd'hui conservées au Musée des beaux-arts d'Arras. De nombreuses techniques de création (peinture, sculpture, objets d'art, céramique) sont exposées et une large période chronologique est couverte depuis le style gothique du Moyen-Âge jusqu'à l'Art-Déco du début du XX^e siècle.

Aujourd'hui, le Musée des beaux-arts constitue, avec les médiathèques Saint-Vaast, Verlaine et Ronville, le nouveau Pôle Culturel Saint-Vaast. Avec l'Abbaye, fleuron niché en cœur de ville, et deux antennes situées dans les quartiers prioritaires, ce nouvel établissement ambitionne de devenir un lieu d'innovation culturelle et artistique, un lieu de rayonnement pour la ville, favorisant le croisement des publics, la diversification des pratiques, au service des arrageois et des touristes.



**LES HAUTS-DE-FRANCE,
RÉGION DE MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE**

LES HAUTS-DE-FRANCE

RÉGION DE MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE

FAIRE PERDURER LA MÉMOIRE DU CONFLIT ET DE SES COMBATTANTS ET PORTER LES VALEURS DE PAIX ET RÉSILIENCE

Les Hauts-de-France ont été profondément marqués par les deux guerres mondiales. De la Grande Guerre, il reste aujourd'hui des mémoriaux, des cimetières, des musées, autant de lieux de mémoire où rendre hommage à tous ceux qui ont combattu. Les commémorations du Centenaire et les circuits du Souvenir ont rappelé à quel point la région a payé un lourd tribut au cours de ces conflits dévastateurs, mais aussi à quel point la mémoire des conflits mondiaux reste ancrée dans l'identité des Hauts-de-France.

Les Hauts-de-France ont été des champs de bataille importants lors de ces conflits avec notamment la bataille de la Somme en 1916, celles d'Arras-Vimy et du Chemin des Dames en 1917, celle de Dunkerque et de l'Opération Dynamo en 1940. C'est également dans la région, à Rethondes en 1918 que fut signé l'armistice mettant fin à la Grande Guerre. Chaque famille, chaque commune des Hauts-de-France demeurent tout particulièrement marquées par cette page de l'Histoire.

Après les commémorations du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, les Hauts-de-France veulent porter et incarner des valeurs de paix, de résistance, de réconciliation et de liberté. La Région a donc mis en place une politique de Devoir de mémoire dont les objectifs sont d'entretenir et faire perdurer cette mémoire des deux guerres mondiales, et renforcer l'activité du tourisme de mémoire et identifier internationalement les Hauts-de-France comme la région de mémoire de la 1^{ère} Guerre, à l'instar de la Normandie pour la 2^{ème} Guerre mondiale.

Il s'agit notamment de

- rendre hommage à ceux qui nous ont précédés. Reconnaître la place éminente qu'ont l'Histoire et le devoir de mémoire dans la construction de l'identité régionale.
- expliquer, donner du sens afin de mieux connaître le passé pour mieux comprendre le présent et ainsi mieux préparer l'avenir.
- susciter l'émotion et raviver la flamme du souvenir, en privilégiant les parcours individuels.
- accompagner le visiteur d'un site de mémoire, afin qu'il invoque sa propre histoire, ses idées et ses valeurs.

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS RÉGIONAUX POUR UNE MÉMOIRE VIVANTE

Pour y parvenir, la Région Hauts-de-France souhaite impliquer et soutenir l'ensemble des acteurs régionaux pour faire perdurer la mémoire de la Grande Guerre.

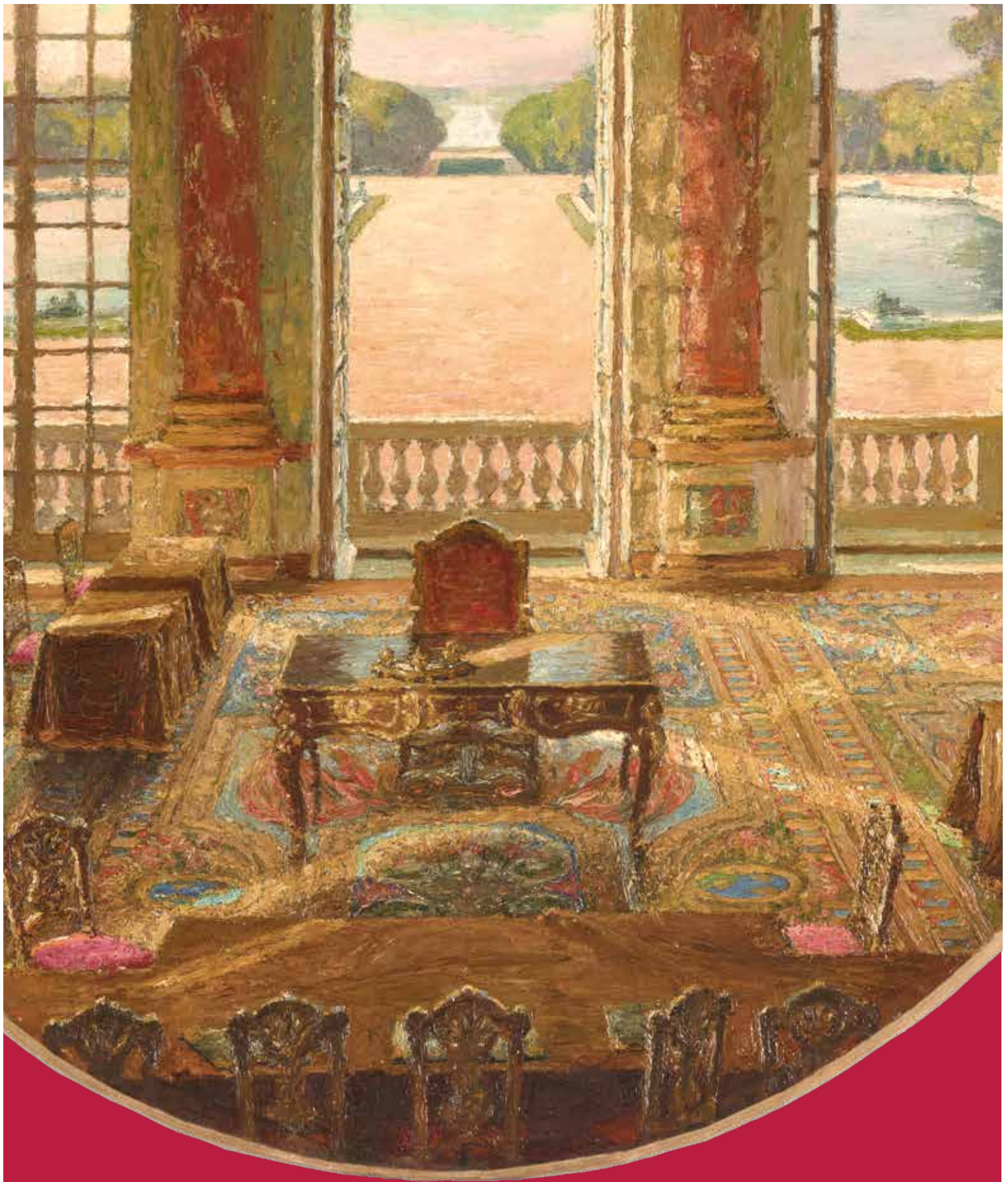
Cette politique régionale repose notamment sur la sensibilisation des plus jeunes générations. La Région encourage donc les lycéens à se mobiliser dans les cérémonies du souvenir, mais aussi à l'exigence de la connaissance des faits historiques et la transmission des valeurs portées par les combattants de ces deux conflits.

Il s'agit également de favoriser l'émergence de projets culturels de territoire et d'encourager les événements sportifs sensibilisant au devoir de mémoire.

La Région aide également les associations d'anciens combattants à financer la rénovation ou l'acquisition des drapeaux portés lors des cérémonies. Ce matériel patriotique essentiel à la tenue et à la solennité des commémorations est parfois vieillissant. Cette initiative a pour second objectif de valoriser et d'encourager les bénévoles à s'engager dans la fonction de porte-drapeaux, symbolisant le sens de l'engagement au service de la France et des Français.

De même, les Hauts-de-France souhaitent soutenir les travaux entrepris par les communes pour rénover les monuments aux morts, souvent endommagés par le temps. Érigés au cœur des communes il y a 100 ans, ils occupent en effet une place essentielle et hautement symbolique comme lieu de tenue des commémorations locales.

La Région a enfin choisi de célébrer le patrimoine de demain et d'affirmer sa résilience dans l'art paysager. Elle soutient ainsi le projet des « Jardins de la Paix » sur les lieux de mémoire de la Grande Guerre. Portés par art & jardins | Hauts-de-France et la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, ces jardins se déploieront à terme sur une trentaine de sites, en portant les couleurs des nations meurtries qui ont choisi d'embrasser la cause de la pacification du monde contemporain.



**PARTENAIRES
DE L'EXPOSITION**

MÉCÈNE ENGAGÉ SUR SON TERRITOIRE

Premier financeur de l'économie du Nord et du Pas-de-Calais, le Crédit Agricole Mutuel Nord de France a très tôt considéré que son rôle de banque coopérative aux valeurs mutualistes allait au-delà de cette seule dimension économique. Avec plus de 300 musées, salles de concert et de théâtre, notre territoire propose une offre culturelle particulièrement riche, et soutenir ces instruments culturels structurants contribue également au développement du territoire et de ses habitants. C'est pourquoi le Crédit Agricole Mutuel Nord de France accompagne fidèlement, depuis de nombreuses années, les trésors du Nord et du Pas-de-Calais, facilitant ainsi l'accès à la découverte culturelle d'un large public.

Convaincue du potentiel structurant de ces démarches de démocratisation culturelle, la banque a choisi de s'engager, dès la première heure, auprès de la Région, dans ses projets de décentralisation culturelle que peuvent être le Louvre-Lens ou Versailles à Arras. Partenaire de l'exposition « Roulez Carrosses ! » en 2012, puis de l'exposition « Le château de Versailles en 100 chefs-d'oeuvre » en 2014 et de « Napoléon, images de la légende » en 2016, le Crédit Agricole Mutuel Nord de France renouvelle tout naturellement son soutien à ce quatrième épisode de la collaboration décennale entre la Région, la ville d'Arras et le château de Versailles.

La Caisse régionale est fière de contribuer, par son soutien à sa réalisation et son ouverture au plus grand nombre, au succès à venir de cette exposition, et de compléter ainsi ses actions constantes auprès des musées et initiatives culturelles du territoire, portées autant par elle-même que par sa Fondation d'Entreprise.

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Crédit Agricole Mutuel Nord de France est un acteur majeur du mécénat sur son territoire. Il apporte avec constance son soutien aux musées et aux initiatives qui contribuent :

- à l'animation et la vitalité de tout le territoire (soutien aux musées de Cassel, de Bergues, de St-Omer...)
- au développement d'un tourisme régional, national ou international (soutien à des institutions majeures comme le Louvre-Lens – la banque est Mécène Bâtitteur Exceptionnel de la Galerie du Temps – ou le Musée d'Arras)
- à l'accès aux découvertes culturelles à de larges publics (soutien au Forum Départemental des Sciences ou encore de « L'été au Lam » avec le LAM – Musée d'art moderne de Villeneuve d'Ascq)
- à la perpétuation des savoir-faire artisanaux (partenaire majeur du réseau Proscitec, le réseau des musées de la mémoire des métiers ; partenaire du SIMA, le Salon International des Métiers d'Art et du Patrimoine...)

À travers tous ces partenariats culturels et ces actions de mécénat, le Crédit Agricole Nord de France témoigne de sa volonté de soutenir la création artistique au bénéfice de tous.

UNE FONDATION AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION ET DE LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE

Née en décembre 2015, la Fondation d'Entreprise du Crédit Agricole Nord de France soutient des projets et des initiatives porteuses de développement et de sens dans 5 domaines d'action, et notamment la préservation et la transmission du patrimoine. La Fondation contribue ainsi au développement, à la conservation et à la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel du Nord et du Pas-de-Calais.

- Rénovation de monuments classés (restaurations à la Chartreuse de Neuville, à l'Église Saint-Joseph de Roubaix ou encore à l'Abbaye de Vaucelles ; rénovation du Théâtre à l'italienne de Saint-Omer ou de la Salle Sthrau à Maubeuge...)
- Enrichissement de collections régionales (acquisition d'un Léon Frédéric pour le Palais des Beaux-Arts de Lille, acquisition d'un fonds exceptionnel de documents graphiques et techniques, de carreaux historiques et de moules originaux pour le Musée de la Céramique de Desvres, équipements pour le Musée de la Chartreuse à Douai...)

- Actions d'accès à la Culture pour les publics qui en sont éloignés (démultiplication des concerts populaires des Concerts de Poche en zones délaissées ; spectacle monté et joué par des adolescents de quartiers sensibles par le Théâtre du Nord...).

CONTACT PRESSE

Vincent SCHILTZ

07 64 49 11 44 / vincent.schiltz@ca-norddefrance.fr

CONTACT FONDATION

Viviane OLIVO

06 64 17 89 69 / fondation@ca-norddefrance.fr

L'EXPOSITION A ÉGALEMENT BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN DE :



